

**Intervention d'Alfred Marie-Jeanne,
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique à l'occasion de la
COMMISSION REGIONALE DE STRATEGIE NUMERIQUE
AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE
Mardi 27 novembre 2018**

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture

Monsieur le Directeur de la mission France Très Haut Débit

Monsieur le représentant de l'Autorité de Régulation des
Communications Electroniques et Postes (ARCEP)

Chers Partenaires

Mesdames et Messieurs,

J'accueille avec une certaine satisfaction la première
Commission Régionale de la Stratégie Numérique.

Ce choix confirme la volonté de la Collectivité Territoriale de
Martinique d'être un acteur de premier plan du
développement économique et social du territoire en accord
avec son temps.

Car, aujourd'hui le numérique est une composante
incontournable dans tous les secteurs d'activité : culture,
santé, social, tourisme, développement durable et j'en passe...

Dès 2007, la Région Martinique, sous ma présidence, lançait un réseau haut débit via une délégation de service public attribuée à la société MARTINIQUE NUMERIQUE.

Je mentionne les résultats :

- Plus de 350 kilomètres de fibre optique déployés
- Tous les opérateurs présents en Martinique sont sans exception, sur ce réseau
- Plus de 82% des foyers qui n'avaient pas accès à Internet, ont été couverts
- 99,8% de la population aujourd'hui a accès au haut débit
- Des lycées, des collèges, des entreprises, des hôpitaux, ...raccordés

Continuant l'impulsion donnée, la Collectivité Territoriale de Martinique s'est tournée vers le très haut débit grâce à la fibre optique jusqu'à l'utilisateur (FTTH), ce qui ouvre de nouvelles perspectives mais également de nouvelles responsabilités.

Si les moyens techniques sont en passe d'être opérationnels pour l'ouverture au très haut débit, les acteurs de la vie économique doivent encore se l'approprier. Les citoyens martiniquais doivent eux aussi en maîtriser le potentiel

Après contacts, j'ai obtenu que l'investissement privé prenne toute sa place et que la collectivité vienne en complément.

Orange a exprimé son intention de déployer sur Fort de France et Schoelcher.

SFR possède un réseau Très Haut Débit basé sur la technologie câble dans certains quartiers d'une dizaine de communes

J'en ai pris acte.

Concernant la CTM, notre projet public est déjà en déploiement, il est estimé à près de 160 Millions d'euros et vise à couvrir tout le reste du territoire en dehors des zones câblées, en dehors de FDF et de Schoelcher. Les premières commercialisations interviendront en 2019.

Nous pensons réaliser tous les travaux dans les 5 ans à venir.

C'est un challenge, dans un contexte financier difficile, ne l'oublions pas. Nous engageons déjà 30 millions d'euros par an sur ce grand projet d'infrastructures numériques.

Et aujourd'hui, il faut le dire, la Martinique est le seul territoire d'outre-mer qui a attribué ses marchés et qui entame ses travaux ; c'est la plus avancée sur son réseau d'initiative publique.

Je tiens également à vous signaler que la Collectivité Territoriale de Martinique a fait voter en juillet dernier, un dispositif pour accompagner la création et l'accélération des entreprises numériques, mais aussi pour stimuler la transformation numérique des structures traditionnelles.

De plus, des réflexions autour de la médiation numérique sont en cours afin de fédérer les espaces numériques de Martinique dans un projet de territoire à la fois dynamique et garant du lien social.

Car pour moi, l'enjeu de la transformation numérique n'est pas que technologique.

Le numérique doit nous permettre de mieux coopérer, avec nos voisins immédiats de la Grande Caraïbe.

Depuis quelques années, les start-up martiniquaises proposent des solutions innovantes dans le tourisme, l'agriculture, la culture ou encore la formation.

L'objectif est d'accompagner la construction d'un écosystème structuré permettant à ces entreprises numériques de se développer à travers une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques.

En février 2017, j'ai sollicité le concours de l'Etat qui a répondu favorablement à hauteur d'un peu plus de 50 Millions d'euros

J'ai fait de même auprès de la Commission Européenne, sa contribution s'élève à hauteur de 34,5 Millions d'euros.

Nous sommes donc fins prêts. Les travaux sont en cours.

Case-Pilote, bientôt aux Trois-Ilets, le Lorrain, Sainte-Luce, Le Lamentin...etc...tel est l'échelonnement prévu.

L'économie numérique est une opportunité. Ne la ratons pas.

Elle doit permettre la valorisation de nos atouts pour rayonner, pour retenir et attirer nos talents mais aussi et surtout pour créer une dynamique économique nouvelle, favorable à la

création d'emploi sur le territoire, en renforçant nos échanges avec notre bassin d'ancrage, dans nos voisins de la Caraïbe.

Mèsi anpil, Mèsi anchay